



DECLARATION
DES DROITS DE L'HOMME
ET DU CITOYEN

Art. 1^{er}
L'homme naît libre, et reste libre et éternellement libre. Ses droits sont naturels, inaliénables et sacrés. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression.

Art. 2^e
Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression.

Art. 3^e
Le principe de toute Souveraineté réside dans la Nation. Tout pouvoir émane de la Nation, elle seule a le droit de le constituer, le contrôler et le révoquer.

LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE VOUS INVITE

Jean-Pierre Barbier

Président du Département de l'Isère

Patrick Curtaud

Vice-Président du Département chargé de la culture, du patrimoine,
du devoir de mémoire et de la coopération internationale

ont le plaisir de vous inviter à l'inauguration de l'exposition

1793-1794

Un tourbillon révolutionnaire

Jeudi 26 juin 2025 à 19h
au Musée de la Révolution française

Avec la collaboration exceptionnelle du musée Carnavalet - Histoire de Paris, Paris Musées

 **DOMAINE DE VIZILLE**
MUSÉE DE LA RÉVOLUTION
FRANÇAISE

Place du Château
38220 VIZILLE
04 76 68 07 35

Plus d'informations sur musees.isere.fr

Suivre les actualités du parc et du musée :  




PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
*Liberté
Égalité
Fraternité*

PARIS
MUSÉES
MUSÉE
CARNAVALET
HISTOIRE
DE PARIS

Exposition du 27 juin au 23 novembre 2025
Visite guidée de l'exposition par Sophie Mouton,
Directrice du Musée de la Révolution française
Dimanche 29 juin 2025 à 15h
Sur réservation au 04 76 68 07 35

**ENTRÉE GRATUITE
DANS LES 11 MUSÉES
DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE**

isère
LE DÉPARTEMENT

culture.isere.fr |    @culture.isere